

# Deux enseignantes de l'école suspendues : amis et parents se mobilisent

Rentrée particulière à Saint-Martin-de-Fontenay, au sud de Caen le 1<sup>er</sup> septembre : parents d'élèves et amis se sont mobilisés pour apporter leur soutien à deux enseignantes suspendues à titre conservatoire.

C'est une rentrée particulière qui s'est déroulée le jeudi 1<sup>er</sup> septembre à Saint-Martin-de-Fontenay, au sud de Caen. La commune de 2 500 habitants compte un peu plus de 200 élèves à l'école Charles-Huard située en cœur de bourg.

## Une décision annoncée deux jours plus tôt

Quelques parents d'élèves et amis étaient présents dès 8h30 devant l'école avec une pancarte à la main : "**Dossiers pro irréprochables = suspension**". Leur objectif : se mobiliser pour deux enseignantes de l'établissement. Leur pancarte fait référence à la suspension à titre conservatoire de deux enseignantes titulaires de l'école, décidée deux jours auparavant, mardi 30 août.

Si la majorité des parents d'élèves n'était pas au courant de la situation, certains ont eu la surprise de ne pas voir ces deux enseignantes accueillir leurs enfants à la reprise. Deux remplaçantes étaient toutefois présentes pour que la rentrée se passe pour le mieux.

## Un problème relationnel

Que se passe-t-il à l'école de Saint-Martin-de-Fontenay ? Avertis la veille de la rentrée, quatre délégués des parents d'élèves ont été reçus en mairie dans la matinée avec un membre de l'inspection académique pour évoquer la situation. "**On nous a dit que cette suspension n'était pas une sanction à l'encontre des enseignantes. On ne leur reproche rien sur la pédagogie ou leur relation avec les enfants, il s'agit d'un problème d'ordre relationnel**", évoquent Raphaël, Sandra, Thibault et Caroline, les parents d'élèves présents à cette réunion.

Ce que confirme la directrice académique Armelle Fellahi.

**On a affaire à une situation de très forte tension entre la directrice et deux enseignantes. On l'a appris tardivement au moment de la sortie scolaire, début juillet. Il nous faut un peu de temps pour comprendre les tenants et aboutissants de cette histoire. Cette suspension à titre conservatoire n'est pas une sanction. Cette décision a été prise pour protéger tout le monde, enseignants et enfants, éviter les dysfonctionnements et pour que la rentrée se fasse plus sereinement.**

**Armelle Fellahi, directrice académique**

### **Les enseignantes ont porté plainte**

La direction académique indique avoir fait ce choix "**pour ne pas prendre le risque que ce soit au détriment de la qualité de l'enseignement. C'est une mesure provisoire, le temps d'analyser la situation**", reprend Armelle Fellahi.

Si le fond de l'histoire n'est pas connu, les deux enseignantes ont, de leur côté, porté plainte auprès du procureur de la République pour violation du droit privé de la correspondance. Leurs proches indiquent qu'elles prennent toutefois cette décision comme une sanction. "**Elles le vivent très mal. Elles étaient heureuses de reprendre ce jeudi, c'est une punition pour elles**". Un sentiment que comprend la directrice académique Armelle Fellahi. "**Je comprends que ce soit une situation difficile à vivre pour tout le monde**".

### **"La situation était beaucoup trop dégradée"**

Pourquoi, dans ce dossier, tout le monde n'a pas été suspendu à titre conservatoire, le temps de l'enquête ? "**Chacune a des missions différentes et la directrice n'a pas la même mission que les enseignantes**", précise Armelle Fellahi. "**Et nous n'avons pas de remplaçant sur ce poste de direction**".

Vu qu'il s'agit d'un problème relationnel dans le corps enseignant, n'était-il pas possible de mettre toute le monde autour d'une table pour évoquer le souci ?

**La situation était beaucoup trop dégradée pour ça. Il y a beaucoup à reconstruire. On analyse la situation et travaille pour aller sur une proposition de médiation, pour renouer le**

dialogue. On souhaite que ça prenne le moins de temps possible pour retrouver rapidement une situation apaisée, que toute le monde aille bien mais il ne faut pas aller trop vite non plus.

## Armelle Fellahi, directrice académique

En ce qui concerne l'enseignement, les classes des deux enseignantes seront assurées par les mêmes remplaçantes durant toute la durée de la suspension à titre conservatoire, qui pourrait durer jusqu'à quatre mois. **"On stabilise la situation afin que ça ne soit pas au détriment des enfants"**, dicit Armelle Fellahi.

## "C'est vraiment triste pour les enfants"

Des délégués de parents d'élèves de l'école ont été reçus vendredi 2 septembre à la direction académique à Hérouville pour évoquer le sujet. **"C'est vraiment triste pour les enfants et les enseignants, ça va affecter tout le monde"**, explique un parent d'élève. **"On a une école dynamique, avec une super ambiance, de super enseignants et beaucoup de projets, c'est un coup de massue. C'était une affaire interne qui aurait pu se régler entre adultes responsables. Cela va laisser des traces"**.

Grégory MAUCORPS



Parents d'élèves et amis se sont mobilisés ce jeudi 1er septembre, jour de la rentrée, pour apporter leur soutien à deux enseignantes suspendues à titre conservatoire à l'école de Saint-Martin-de-Fontenay, au sud de Caen (Calvados). Grégory MAUCORPS

